



**BERTEAUCOURT LES DAMES  
(80850)**

[mairie.bertheaucourt-les-dames@laposte.net](mailto:mairie.bertheaucourt-les-dames@laposte.net)

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2023**

*NOMBRE DE CONSEILLERS*

En Exercice : 14

Présents : 12

Votants : 14

L'an deux mil vingt trois

**Le 30 juin à 18h30**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi dans la salle de conseil, sous la présidence de **Monsieur MOREL Dominique – Maire**

Etaient présents : Mmes. BRIAU Delphine, FOURNIER Florence, HARLÉ Océane, LECOINTE Marie-Claire, LEGRAND Isabelle, LEPOIX Brigitte, ROUZÉ Martine, MM, DEVISMES Dominique, DUPONTREUÉ Didier, GACQUER Patrick, MOREL Dominique, PRUVOT Pascal,

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : M. CARLIER Joan avait donné pouvoir à Mme. LEPOIX Brigitte,  
M. BUÉ Hubert avait donné pouvoir à M. MOREL Dominique,

Les conditions du quorum sont réunies : on compte 12 présents, soit 14 votants.

Le Maire ouvre la séance et nomme Madame LEPOIX Brigitte secrétaire.

## **1. Installation des commissions communales (Délib. B42/2023)**

**Vu** l'article L. 2121-22 du code général des collectivités locales permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux. Ces commissions municipales peuvent avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil,

**Vu** la proposition de Monsieur le Maire, de fixer à 12 le nombre de commissions communales.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par

Voix POUR : 14

Voix CONTRE : 0

Voix ABSTENTION : 0

**FIXE** à 12 le nombre de commissions municipales

**DESIGNE** les membres suivants aux dites commissions :

**Commission budget – finances** : MOREL Dominique, LEPOIX Brigitte, LEGRAND Isabelle  
PRUVOT Pascal, FOURNIER Florence, GACQUER Patrick

**Commission voirie, travaux, bâtiments communaux, cimetière** : MOREL Dominique  
PRUVOT Pascal, DUPONTREUE Didier, CARLIER Joan  
BUE Hubert, DEVISMES Dominique, FOURNIER Florence (cimetière),  
LEGRAND Isabelle, ROUZE Martine (cimetière), LECOINTE Marie-Claire,  
HARLE Océane

**Commission sécurité** (voirie, extincteurs, vidéo protection) : MOREL Dominique  
PRUVOT Pascal, DUPONTREUE Didier, CARLIER Joan  
BUE Hubert, DEVISMES Dominique, FOURNIER Florence,  
GACQUER Patrick

**Commission Culture, Patrimoine** : MOREL Dominique, FOURNIER Florence, PRUVOT Pascal,  
LEPOIX Brigitte, CARLIER Joan, DUPONTREUE Didier,  
ROUZE Martine, GACQUER Patrick, BRIAU Delphine

**Commission fêtes, cérémonies, associations** : LEPOIX Brigitte, LECOINTE Marie-Claire,  
LEGRAND Isabelle, BUE Hubert, CARLIER Joan,  
PRUVOT Pascal, DEVISMES Dominique, HARLE Océane  
Location de salle : FOURNIER Florence, ROUZE Martine

**Commission gestion du personnel technique de voirie** : MOREL Dominique,  
PRUVOT Pascal, CARLIER Joan, DUPONTREUE Didier,  
DEVISMES Dominique, BUE Hubert, Océane HARLE

**Commission gestion du personnel administratif** : FOURNIER Florence, LEPOIX Brigitte,  
ROUZE Martine, LEGRAND Isabelle, HARLE Océane, PRUVOT Pascal,  
BRIAU Delphine

**Comité national d'action sociale** : LEGRAND Isabelle, ROUZE Martine  
([Délib. B53/2023](#)) VIOLETTE DOZINEL Cathy, en tant qu'agent

**Commission enfance et jeunesse** : FOURNIER Florence, LEPOIX Brigitte,  
HARLE Océane, LEGRAND Isabelle, ROUZE Martine,  
MOREL Dominique, BRIAU Delphine

**Commission aménagement de l'espace** (urbanisme, fleurissement, aménagement marais)  
FOURNIER Florence, MOREL Dominique, HARLE Océane,  
DUPONTREUE Didier, ROUZE Martine, PRUVOT Pascal, LEPOIX  
Brigitte, LEGRAND Isabelle, LECOINTE Marie-Claire,  
DEVISMES Dominique

**Commission solidarité, liens intergénérationnels** : FOURNIER Florence, ROUZE Martine,  
LEGRAND Isabelle, LEPOIX Brigitte, LECOINTE Marie-Claire,  
BRIAU Delphine

**Commission information – communication** : LEPOIX Brigitte, HARLE Océane,  
LEGRAND Isabelle, LECOINTE Marie-Claire,  
FOURNIER Florence, MOREL Dominique.

Les commissions et leur composition sont approuvées à l'unanimité.

Il est rappelé que le précédent conseil municipal avait envisagé la rédaction de fiches de poste pour le personnel. La commission gestion du personnel va étudier cette proposition.

## 2. Représentants auprès des syndicats

**SMIRTOM** (ordures ménagères) : [\(Délib. B43/2023\)](#)

LEPOIX Brigitte,  
PRUVOT Pascal

**F.D.E.** (Fédération départementale de l'énergie) : [\(Délib. B44/2023\)](#)

Titulaires : MOREL Dominique, PRUVOT Pascal  
Suppléants : LEPOIX Brigitte, HARLE Océane

**E.S.A.T. de Flixecourt** : [\(Délib. B45/2023\)](#)

ROUZE Martine,  
LEGRAND Isabelle

**Adduction eau potable (S.I.A.E.P)** : [\(Délib. B46/2023\)](#)

MOREL Dominique,  
LEPOIX Brigitte

**Traitement des eaux usées** : [\(Délib. B47/2023\)](#)

Titulaires : MOREL Dominique, FOURNIER Florence, LEPOIX Brigitte  
Suppléants : HARLE Océane, LEGRAND Isabelle, CARLIER Joan

**Assainissement** vallée de la Nièvre : [\(Délib. B48/2023\)](#)

FOURNIER Florence,  
LEPOIX Brigitte,  
HARLE Océane

**Syndicat scolaire Domart en Ponthieu : (Délib. B49/2023)**

FOURNIER Florence,  
LEPOIX Brigitte

**Gendarmerie, correspondant défense : (Délib. B50/2023) & (Délib. B52/2023)**

PRUVOT Pascal

Les représentations sont approuvées à l'unanimité

### 3. Commissions électorales

**Commission communal des impôts directs : (Délib. B51/2023)**

**Vu** l'article L. 2121-21, L. 2121-32 et L. 2121-33 du code général des collectivités territoriales,  
**Vu** l'article 1650 du code général des impôts,  
**Vu** le procès-verbal d'installation des membres du Conseil municipal en date du 30 juin 2023,  
**Vu** le procès-verbal d'élection du Maire et de ses adjoints en date du 30 juin 2023,  
**Vu** sa délibération en date du 17 juin 2020 dressant la liste des contribuables susceptibles de siéger à la CCID

**Considérant** qu'il appartient au Conseil municipal de dresser la liste des contribuables, 1 Président, 6 titulaires et 6 suppléants au total, susceptibles d'être désignés pour siéger à la Commission communale des impôts directs (CCID),

**DELIBERE** (à l'unanimité)

ARTICLE 1 : FIXE, conformément au tableau ci-dessous, la liste des contribuables de la Commune susceptibles d'être désignés par le Directeur des services fiscaux pour siéger à la Commission communale des impôts directs.

**Président** : MOREL Dominique

**Commissaires titulaires :**

LEGRAND Isabelle  
FOURNIER Florence  
LEPOIX Brigitte  
GACQUER Patrick  
HELLEBOID Didier  
MANQUEST Michel

**Commissaires suppléants :**

DEVISMES Dominique  
PRUVOT Pascal  
ROUZE Martine  
BRIAU Delphine  
BERTHE René  
HABARE Annie

**Commission de contrôle des listes électorales : (Délib. B54/2023)**

**Vu** l'article L. 2121-22 du code général des collectivités locales permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux. Ces commissions municipales peuvent avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil,

Vu la Loi n°2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 instaurant une commission de contrôle dans chaque commune, compétente pour exercer un contrôle a posteriori des décisions du maire. Sa composition est régie par l'article L. 19 (IV à VII) du code électoral.

**Considérant** les deux listes présentes lors des élections du 25 juin 2023 ;  
Il appartient à la liste majoritaire de présenter une liste de 3 titulaires et 3 suppléants et à la liste minoritaire 2 titulaires et 2 suppléants.

**Membres titulaires élus :**

DUPONTREUE Didier  
DEVISMES Dominique  
LEGRAND Isabelle

GACQUER Patrick  
BRIAU Delphine

**Membres suppléants élus :**

LECOINTE Marie-Claire  
ROUZE Martine  
HARLE Océane

### Commission d'appel d'offres : (Délib. 55/2023)

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal et de 3 membres suppléants,

Après délibération et vote, sont élus

MEMBRES TITULAIRES

- Monsieur le Maire, Président de la Commission ou son représentant,
- PRUVOT Pascal,
- LEPOIX Brigitte

MEMBRES SUPPLEANTS

- CARLIER Joan,
- LECOINTE Marie-Claire,
- FOURNIER Florence

MEMBRES AYANT VOIX CONSULTATIVE

- Le Receveur Municipal,
- Le représentant du Directeur Départemental de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes,
- Le représentant du service compétent pour suivre et assurer l'exécution des travaux ou effectuer le contrôle de conformité,
- Le représentant des services techniques désigné par le Président de la Commission en raison de ses compétences dans la matière qui fait l'objet de l'appel d'offres.

## 4. Véhicule de service et entretien des véhicules

- Véhicule de service

Le précédent conseil municipal avait approuvé l'achat d'un véhicule de service et inscrit au budget la somme maximale de 10000 €.

RS Pneus avait alors proposé au conseil un véhicule d'une valeur de 10000€

Achat du véhicule 5000 € / Réparations du véhicule : 5000 € (2500 € de fournitures, 2500 € de main d'œuvre).

Ne disposant d'aucun autre devis, le conseil municipal avait alors décidé que le nouveau conseil municipal se prononcerait par rapport à cet achat.

Le conseil municipal actuel a sollicité la régie Renault pour disposer d'un devis réparations.

Compte-tenu de ce devis, le conseil conteste le nombre d'heures de main d'œuvre :

70h par RS Pneus, contre 10h44 par Renault et propose donc à RS Pneus la somme de 8000 € pour l'achat de ce véhicule.

La question de la validité du Contrôle technique est posée. Nécessité d'en disposer.

Le fait que la carte grise ait été barrée 2 fois suscite des échanges. Proposer l'achat sous condition que l'immatriculation puisse se faire auprès de la préfecture.

La proposition est approuvée à l'unanimité. Un courrier sera donc envoyé à RS Pneus pour lui proposer la somme de 8000 €.

- Entretien des véhicules

Le camion est actuellement entretenu par RS Pneus. Monsieur le Maire interroge quant au maintien de ce prestataire. Madame BRIAU indique qu'en accord avec l'engagement de la profession de foi, il serait important de faire travailler les entreprises du village.

Plusieurs suggestions : faire établir systématiquement des devis ? Rédiger un contrat ?

#### Décisions du conseil :

Aucune décision n'est prise à ce jour quant au maintien ou changement de prestataire.

Il est cependant décidé de faire réviser rapidement le véhicule (voyant allumé)

Il est également décidé de mettre en place un carnet de bord pour ce véhicule.

## 5. Repas des aînés

Compte-tenu de la période de vacances, le prochain conseil aura probablement lieu en septembre. De ce fait, Monsieur le Maire propose la date du **27 septembre** pour le repas des aînés. Celui-ci se ferait au **restaurant « La Hétraie » à Rinxent. Repas dansant.**

Proposition acceptée à l'unanimité.

Le conseil charge la commission Solidarité, lien intergénérationnel de valider les devis à leur réception.

## 6. Contrats saisonniers

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à l'embauche d'emplois saisonniers :

- Embauche de M Harle Arthur du 17/07/2023 au 11/08/2023 sur un contrat de 35h.

M Harlé est paysagiste, et pourrait donc venir en renfort du personnel existant et mener une étude quant à l'aménagement du marais.

- Embauche d'un personnel ayant le permis de conduire, sur un contrat de 35 h, du 17/07/2023 au 30/09/2023

Monsieur Dupontreué interroge le conseil sur la nécessité d'embaucher et la gestion du personnel. Madame Lepoix souligne qu'il y a une commission chargée de la gestion du personnel, et que celle-ci pourra définir la fiche poste des employés et planifier les tâches à effectuer.

Monsieur Dupontreué signale qu'après chaque orage, des cailloux descendent du terrain de M Delavenne et que ceux-ci ne sont pas ramassés.

Monsieur Pruvot rencontrera Monsieur Delavenne pour trouver une solution à ce problème.

Les propositions d'embauches sont soumises au vote :

- Embauche de M Harle du 17/07 au 11/08  
**Oui 11 Non 2** (Mme Briau, M Dupontreué) **Abstention : 1** ( M Gacquer)
- Embauche contrat 35h avec permis du 17/07 au 30/09  
**Oui 11 Non 2** (Mme Briau, M Dupontreué) **Abstention : 1** ( M Gacquer)

Madame Legrand indique que des journées citoyennes seront organisées et permettront aussi de sensibiliser les habitants à la nécessité de maintenir le village dans un bel état de propreté.

## 7. Contrat agent technique voirie (Délib. B56/2023)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le contrat de Monsieur Mickaël FOURCY se termine le 30/09/2023 et propose de reconduire ce contrat pour 1 an à partir du 01/10/2023.

La proposition est admise à l'unanimité.

## 8. Prestataire logiciels métiers (Délib. B57/2023)

Madame la secrétaire de mairie indique que le contrat établi avec la société Berger Levrault se termine en fin d'année. Il faut donc renouveler ou envisager un nouveau prestataire. Le coût de ce contrat s'élève à 2900 € /an. Les services proposés par cette société ne répondent pas pleinement aux attentes : assistance trop peu efficace, formations à payer en plus du contrat.

Des devis ont été demandés aux sociétés Logicom et Cosoluce

Logicom 3395 €

Cosoluce 3558 €

Le contrat Cosoluce comprend la maintenance et les formations. Cette entreprise dispose d'une agence à Villers-Bretonneux et à Amiens, donc possibilité d'intervention très rapide.

Le nouveau prestataire effectue tous les transferts et forme le personnel aux logiciels au cours du dernier trimestre. Coût 1609 €.

La proposition Cosoluce est approuvée à l'unanimité

## 9. Organisation du 13 et 14 juillet

Monsieur le Maire informe qu'étant donné l'annulation de la réderie organisée initialement par le comité des fêtes, il lui a semblé nécessaire d'organiser de façon urgente une manifestation avec une association, de façon à pouvoir proposer une journée festive aux habitants du village.

➤ **13 juillet : retraite aux flambeaux**

Véhicule privé avec sono

Départ rue de Vignacourt vers 21h30 pour arriver au stade d'Harondel vers 22h45.

Feu d'artifices vers 23h au stade avec la commune de St Léger.

Sécurité assurée par des personnes à l'avant du cortège, à l'arrière, et sur les côtés

Friandises pour les enfants

➤ **14 Juillet**

Manifestation ASPAC et municipalité : repas, buvette, jeux

Monsieur le Maire informe qu'un mécène va donner à la mairie du matériel de restauration.

Il indique également que l'association des anciens combattants, avec le soutien de la municipalité, va organiser une **réderie le 15 août**, rue de Vignacourt.

## 10. Modification et mise en oeuvre du nouveau rifseep (Délib. B58/2023)

Le texte relatif au régime Indemnitare tenant compte des fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement a été modifié. Il est donc nécessaire de délibérer sur les nouvelles modifications avant sa mise en application.

Après délibération, le conseil municipal approuve les modifications à l'unanimité.

## 11. Questions diverses

➤ Echanges / aux **contrats de travail**. Ceux-ci seraient à redéfinir. Aucune décision prise ce jour

➤ Présentation du projet **Berteaucourt plage** à la médiathèque du 17/07 au 21/08.

➤ **Horaires mairie**

Les horaires seront revus pour septembre. Besoin d'une plus grande amplitude et de l'ouverture le mercredi en demi-journée.

Permanence des élus : mardi 18h/19h Maire

Permanence des conseillers le samedi matin de 10h30 à 12h00.

➤ **Concertation avec les habitants**

A chaque rue est associé un ou plusieurs conseillers. Chaque élu organisera la consultation des habitants ou sera la personne référente.

Rue Eugène Létocart : Fournier Florence

Rue Léon Blum : Rouzé Martine, Devismes Dominique

Route de Vignacourt, petit Chemin : Carlier Joan, Lecointe Marie-Claire

Rues Abbé Desmis, Courtil au Bois, Champs du Chêne : Pruvot Pascal, Dupontreué Didier

Rues Marcel Bodelu, Moulin, Hocquet : Harlé Océane

Rues JB Saint, Lucien Peyrat, Béthune, Binet, Verdun, Près au Foin : Lepoix Brigitte



Rues du 8 mai, Wimart, René Bernard, Miette, Place du Général Leclerc, Vasseur :  
Legrand Isabelle  
Lotissements Fresnaie, Aubépines : Bue Hubert

Madame Delphine Briau signale que la maison située en haut de la rue Léon Blum est envahie par les herbes. → voir qui a acheté la maison

➤ **Journal**

Mise en place d'un **feuillet pour informer**, rappeler les règles de vie et annoncer les événements à venir : **Trait d'union**

➤ **Valorisation des diplômés**

Mettre info sur le tableau pour que les nouveaux diplômés se manifestent

➤ **Cérémonie du 2 septembre**

M Dupontreué indique que la musique de Domart est disponible ce jour-là.

Coût 150€

Prévoir arrêté pour bloquer la circulation (1/4h environ)

Demander présence de la gendarmerie

➤ **Salle des fêtes**

Besoin de renouveler la vaisselle

Budgétiser / chambre froide. M Dupontreué veille à ce qu'une proposition soit faite.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Dominique MOREL lève la séance à 21 h 30.